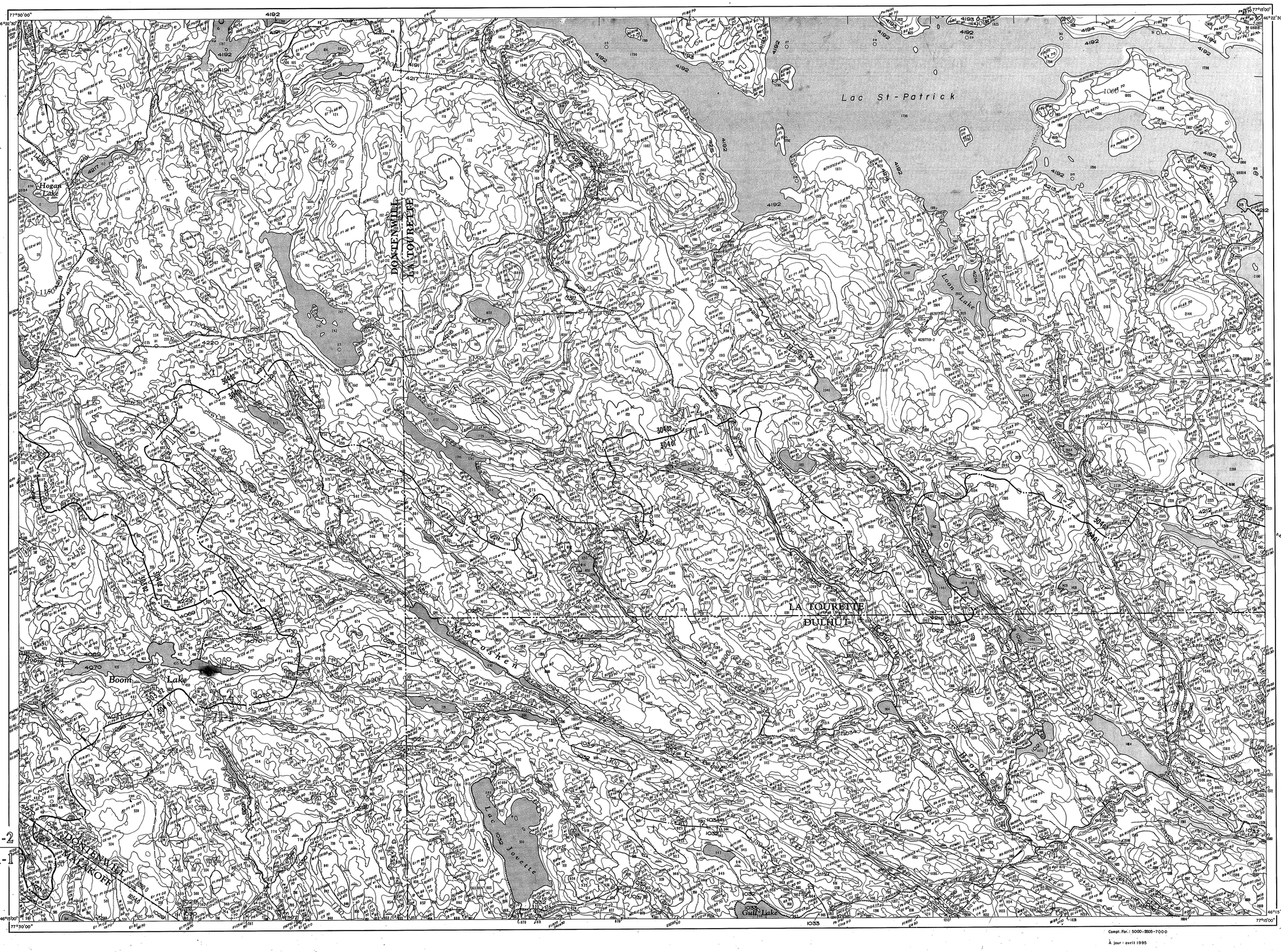

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (en service)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe par bandes	cb
Coupe à données limite et dégagement des tiges d'avenir	cdl
Coupe de jardinage	cj
Reboisement (végétal ou à plat)	rb
Reboisement variété name	rb
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	es
Fertilisation aérienne	fa
Récolte dans les tailles basses (déserte ligneuse)	ec

N.B. Ces interventions n'ajoutent eu perturbations et eu origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — (aucune essence compagne prédominante)	R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze (laricin)	R (M)
— — à thuya (cèdre)	R (CH)
— — à peuplier	R (P)
— — (plantation)	R p
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — (aucune essence compagne prédominante)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (CH)
— — à mélèze	E (M)
— — à sapin et/ou épinette	E (SE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E p
— — (plantation d'épinette blanche)	E p
— — (plantation d'épinette rouge)	E p
— — (plantation d'épinette noire)	E p
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	S (SE)
— — (aucune essence compagne prédominante)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (CH)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S bap
Pinède à pin blanc	PB
— — avec pin rouge	PB(PR)
— — — et/ou sapin (s'il occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PB (SE)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	PB (PB)
— — — avec thuya (cèdre)	PB (CH)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — avec mélèze	PB(M)
— — — avec peuplier	PB(P)
— — — avec pin gris	PB (PG)
— — — (plantation)	PB p
Pinède à pin rouge	PR
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante)	PR (PR)
— — avec thuya (cèdre)	PR (CH)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — avec mélèze	PR(M)
— — avec peuplier	PR(P)
— — avec pin gris	PR (PG)
— — (plantation)	PR p
Pinède à pin gris	PG
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG(PG)
— — (aucune essence compagne prédominante)	PG (PG)
— — avec thuya (cèdre)	PG (CH)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — avec mélèze	PG(M)
— — avec peuplier	PG(P)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— — (plantation)	PG p
Cédrière	CH
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (CH)
— — (aucune essence compagne prédominante)	C (CH)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SE)
— — (plantation)	THO p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (PR)
— — à thuya (cèdre)	Pr (CH)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr(M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr(PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
— — (plantation)	PRU p
MÉLÈZE	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M(M)
— — (aucune essence compagne prédominante)	M(M)
— — à thuya (cèdre)	M(CH)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M(E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M(PB)
— — à pin rouge	M(PR)
— — à pin gris	M(PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M(SE)
— — (plantation de mélèze européen)	MLE p
— — (plantation de mélèze japonais)	MLJ p
— — (plantation de mélèze laricin)	ML p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes	F (F)	F (F)
— — — — avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleau à bouleau blanc	BE (F)	BE (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	BE (E)	BE (E)
— — — avec pin gris	BE(PG)	BE(PG)
— — — avec pin blanc	BE (PB)	BE (PB)
— — — avec pin rouge	BE(PR)	BE (PR)
Bouleau à bouleau jaune avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — — avec épinette	BJ (E)	BJ (E)
Peuplier avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
Érablière rouge résineuse	Er(R)	Er(R)
Érablière à sucre	Es (F)	Es (R)
— — — à épinettes	Es (E)	Es (E)
— — — à pin rouge	Es (PR)	Es (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	MFR (F)	MFR (R)
— — — sur station humide	MFR (F)	MFR (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— d'essences intolérantes	Fi
— d'essences tolérantes	Ft
— sur station humide	Fh
— (plantation)	Fp
Bouleau à bouleau blanc	BE
— à bouleau jaune	BJ
Peuplier	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière à sucre	Es
— — à bouleau blanc	Es (BE)
— — à bouleau jaune	Es (BJ)
— — à peuplier	Es (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Es (Fi)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Es (Ft)
Plantation d'érable à sucre	Es p
— — de bouleau jaune	BJ p
— — de peuplier	Pe p
— — de peuplier hybride	PeHy p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sans-dénudé sec	ss
Dénudé et sans-dénudé humide	sh
Aulnaie	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en dommer	cp
Coupe partielle par bandes	cp
Coupe partielle plus épaisseur légère	cp
Éclaircie	ec
Épaisseur légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	f
Brûlis total	ft
Épidémie sévère	ns
Pâturage	p
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
20	21-40 ans
30	41-60 ans
40	61-80 ans
50	81-100 ans
100	101 et plus

FORÊT D'ÉTAGE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
90-50	50-90
90-70	70-90
80-70	70-80

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de tiges de moins de 30 ans, mais comportant des tiges de plus de 30 ans.
Vieille inéquienne: Peuplé à dominance de tiges de plus de 30 ans, mais comportant des tiges de moins de 30 ans.
Autres peuplements: majorité des tiges est plus de 30 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	L
Moyenne	31 à 60%	M
Forte	61 à 90%	F
Extrême	90 % et plus	E

Superficie entourée de pentes > 61%

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-3m)	2 (3m-6m)	3 (6m-9m)	4 (9m-12m)	5 (12m-15m)	6 (15m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C5 s2 50 m ⊖
S: sélection — classe de pente — classe d'âge — classe de hauteur — classe de densité — sous groupe d'essences — groupement d'essences

R C5 c4 B D3
R: résineux — classe de pente — classe d'âge — groupement d'essences — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert

CARTO.FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : WALSH, FORTIN & ASS.
SIGNATURE: [signature]

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	7
Unité de gestion	71-1*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	000 15 04
Mode de tenure ou de gestion	
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	304U*
Bassin primaire	304U
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	8090*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1037*
Région écologique	3h

N.B.C. 760 PONTIAC
* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. For.: 5000-5505-7000

À jour : avril 1995

Carte forestière: Photographie aérienne: 1981; Année de publication: 1982; Année de révision: